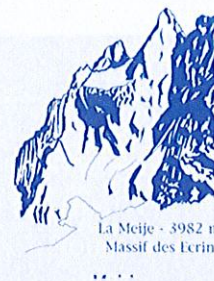
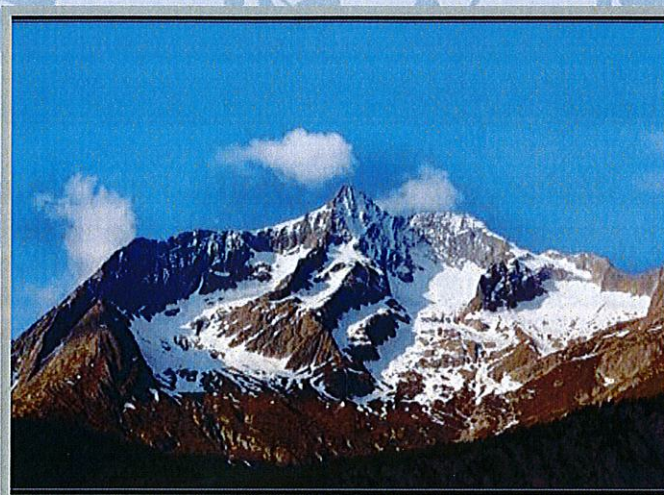
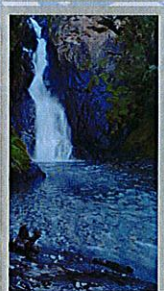
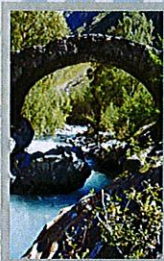


LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans



Hiver 2015



Numéros de
téléphone à retenir

Mairie : 04 76 79 53 50

Problèmes techniques:...
Laisser un message sur le
répondeur au
04 76 79 07 23 , il est
consulté tous les jours et
vous serez rappelé

Urbanisme :
Prendre rendez vous
au 04 76 79 57 52

Office de tourisme :
04 76 80 50 01

Musée :
04 76 79 52 25

Patrick Holleville

Maire de Saint Christophe en Oisans

ainsi que son Conseil Municipal

**vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et
réussite pour 2015**

Avancement des travaux en cours dans nos hameaux

L'automne aura finalement été favorable aux entrepreneurs ; Ils ont pu travailler jusqu'au 28 novembre à la Bérarde et au 15 décembre à la Ville.

A la Bérarde, le réseau d'assainissement est bien avancé. Les passages en encorbellement du pont et de la passerelle sont achevés ainsi que les travaux sur la départementale. La pose des conduites sous l'accès au parking est terminée. Dans le village, il ne restera plus que la partie sous les calades. La pose des canalisations dans le Camping a également bien progressé et nous en avons profité pour poser les fourreaux pour la mise aux normes de l'éclairage et du système d'alerte. Le redémarrage des travaux est prévu en avril 2015 pour l'assainissement et l'enfouissement des lignes électriques.

A la Ville, les travaux d'extension du cimetière ont débuté avec un peu de retard et ont rencontré des difficultés imprévues. Deux murs de soutènement sont achevés et la prévision d'une fin des travaux avant l'été reste réaliste.

La première lettre de Saint Christophe contenait malheureusement des oublis et maladresses... Merci à Marie Lou Chanove et Cathy Puissant pour le CCAS et à Brigitte Kayser pour la Bibliothèque de ne pas nous en avoir tenu rigueur

Affouage

Avec le temps, en l'absence d'exploitation du bois, les paysages se ferment. Cela est particulièrement visible dans la partie basse de la Commune. Si l'on veut que la Commune garde un aspect accueillant et ouvert, il faut que les abords des villages soient entretenus. Un certain nombre des parcelles concernées sont patrimoine communal, il a donc semblé bon à votre Conseil de montrer l'exemple et de mettre en place un règlement d'affouage.

Il s'agira de la coupe de bois, pour leur usage personnel, par les habitants qui en feront la demande. Le règlement complet est consultable en Mairie. En résumé, pourront participer les personnes qui habitent durablement dans la commune. L'affectation des quantités délivrées tiendra compte du mode de chauffage et de la durée de présence en période de chauffe sur la commune.

Les habitants souhaitant bénéficier de l'affouage devront s'inscrire en Mairie.

Information déneigement et déclenchement préventif des avalanches (PIDA)

La Commune assure pour le compte du Conseil Général le déneigement de la route départementale (RD 530) et pour son compte celui des chemins communaux.

Les **règles de déneigement** en vigueur sont les suivantes :

RD 530 : la circulation doit être possible et facile de 5h à 20h dans les conditions suivantes : neige fraîche de moins de 5 cm d'épaisseur ou fondante, ou fondue dans les traces, ou tassée et non gelée en surface .

Routes communales : la circulation doit être possible et facile de 6h30 à 19h30 dans les conditions suivantes : neige fraîche de moins de 10 cm d'épaisseur ou fondante, ou fondue dans les traces, ou tassée et non gelée en surface.

En cas de **fortes chutes de neige**, le risque d'avalanches entre Saint Christophe et Pré clôt peut être élevé. Le Conseil Général peut alors décider la **fermeture temporaire** (généralement la nuit) dans ce secteur.

La route entre Champhorent et la Bérarde est ouverte si les conditions nivo-météorologiques le permettent.

Le site internet de la commune (www.mairie-st-christophe-en-oisans.fr) vous informe en temps presque réel de l'ouverture/fermeture de la route.

Le déclenchement préventif des avalanches permet d'éviter l'accumulation trop importante de neige et ainsi d'éviter que les coulées n'atteignent la route.

Lorsqu'un PIDA est prévu (affichage sur les panneaux municipaux et sur les moloks), respectez les consignes suivantes, pour votre sécurité :

Les Granges, Bernardière, le Bois, Champhorent : évacuer les véhicules du parking de Bernardière, rester confiné dans les habitations, ne pas se promener sur les chemins et les routes.

La Ville et Pré Clôt : ne pas se promener sur les chemins et les routes entre La Ville et Pré Clôt ni en direction de Bernardière, les Granges ou Champhorent.



Halte au gaspi...

Afin de limiter la consommation d'électricité inutile, nous avons réduit le nombre de lampadaires allumés la nuit dans les hameaux inoccupés l'hiver.

Afin d'assurer la sécurité des randonneurs et des habitants de passage, les lampadaires au cœur des hameaux des Etages et de la Bérarde ont été maintenus en service.

Que d'eau, que d'eau ...

Sur la Commune de Saint Christophe, l'eau coule en abondance et nous n'en captons qu'une très petite partie.

La commune assure la distribution en régie directe à prix coûtant. La qualité de l'eau est généralement bonne et ne nécessite pas (sauf à Lanchâtra) de traitement particulier. Il n'empêche que la Commune doit payer à l'Agence de l'eau une redevance pour chaque m³ prélevé – même pour ceux qui servent à maintenir les canalisations hors gel dans les hameaux inhabités et qui retournent directement au Vénéon. C'est pour en réduire le coût que les bassins et fontaines ont été munis de compteurs. C'est pour cela également qu'il est demandé à chacun d'éviter de gaspiller l'eau (robinet ou chasse d'eau qui fuit ...) d'autant que pour ceux qui sont raccordés à la station d'épuration, cela perturbe son fonctionnement.

Par contre, si la ressource est bon marché, sa distribution est particulièrement coûteuse en raison de la dispersion de l'habitat et des contraintes climatiques. Le réseau de distribution reste, en outre, soumis aux risques d'éboulements. Afin de réduire ce risque, nous avons maintenu un certain maillage des conduites. Nous avons également lancé la démarche de Déclaration d'Utilité Publique de nos 8 captages qui nous permettra d'assurer une très bonne qualité de l'eau et, en cas de rupture importante, de bénéficier des aides au taux maximum. Tout cela a un coût, la sécurité de votre approvisionnement en eau potable est à ce prix. Cette charge a été mutualisée entre tous les abonnés au travers de la « participation entretien réseau eau ».

Sur ces questions d'eau potable comme sur celle de l'assainissement assuré par le SACO, nous travaillons en concertation avec l'Agence de l'eau, l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Général afin de faire le mieux possible au moindre coût.

N'oublions pas que nous sommes une commune touristique qui utilise l'eau sous toutes ses formes : neige, cascades, eau potable et activités d'eau vive. L'eau du Vénéon est et doit demeurer d'excellente qualité.



Rappel pratique

Attention, le sens de manœuvre des robinets d'arrêt est l'inverse de celui d'un robinet. Ils sont généralement durs à manœuvrer donc attention au sens de rotation avant de forcer (vous êtes responsables de la casse). En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le service technique. Les techniciens sont à votre disposition pour les contrôles et manœuvres nécessaires.

Bibliothèque de St Christophe en Oisans

Prêts gratuits.

Toujours fidèles au poste, nos bibliothécaires bénévoles, Denise, Blandine, Brigitte, Paulette et Jeanne vous accueillent cet hiver :

Vacances scolaires : lundi et samedi 17h30-18h30

Le reste de l'année samedi 17h30 à 18h30

A retenir... Election des conseillers départementaux : le redécoupage crée un nouveau canton « Oisans et Romanche » et le chef lieu sera à Vizille. Le scrutin aura lieu les **22 et 29 Mars 2015** pour élire deux conseillers de sexe différent.

... Réunion publique de présentation du SCOT Oisans le **5 février** au foyer municipal du Bourg d'Oisans .

Informations de notre Pays



« Fête du pain » à Champhorent :

Reportée au 5 octobre en raison du mauvais temps au printemps, elle a connu son succès habituel. Même si l'espace est réduit, le pain préparé par Sylvie, Charlie et Yves et les spécialités apportées par les uns et les autres ont comblé les participants. Même la pluie a attendu la fin des festivités pour tomber ...

11 novembre 2014

Commémoration du Centenaire de la Grande Guerre en présence des anciens combattants, des enfants et des habitants de la commune.



Le traditionnel Arbre de Noël a rassemblé petits et grands

Le 7 décembre 2014, les jeunes et moins jeunes de Saint Christophe ont répondu en nombre à l'invitation du CCAS et se sont rassemblés autour du traditionnel Arbre de Noël.

C'est avec une grande application et non sans fierté que certains se sont essayés aux exercices de jonglerie proposés par Willy qui a animé le début de cette après-midi récréative. Après la distribution des cadeaux aux enfants, tous se sont réunis autour d'un agréable goûter, dans une ambiance fort conviviale.



Le bureau du CCAS :

Le Maire

Nathalie TAIRRAZ

Jean Paul TURC

Eric TURC GAVET

Yves TURC GAVET

Marie-Lou CHANOVE

Lydie MARIE

Catherine PUISSANT

Yolande TAIRRAZ



Anniversaire du Centenaire du décès de Pierre Gaspard : le 18 janvier 2015 : messe en l'église de la Ville suivie d'un repas sur réservation à La Cordée.